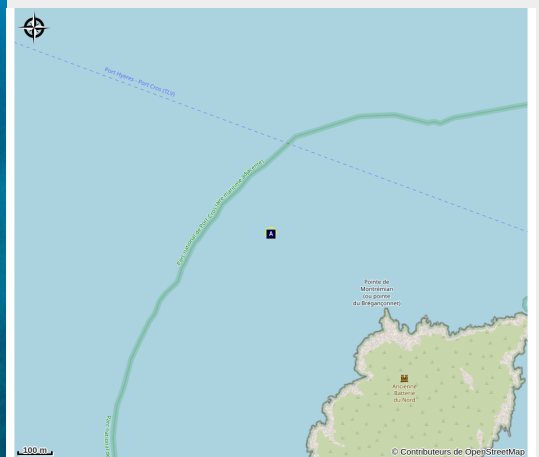


Plongée sur l'épave de la Barge aux congrès ... La Tantine

Cœur marin



La BARGE AUX CONGRES - Ambiance (© Nicolas BARRAQUE)



L'épave de la Tantine, appelée aussi la barge aux congrès, était un petit navire de servitude en bois, qui se situe à une profondeur de 48 mètres dans le cœur marin du Parc national, plus précisément au dessus de l'île de Bagaud.

Si le risque de courant et sa profondeur représente une certaine difficulté, elle est réputée pour ses congrès et sa faune présente.

Infos pratiques

Pratique : Plongée sous-marine

Type : Site sur épave

Thèmes : Cœur de parc, Faune sous-marine, Flore sous-marine, Patrimoine immergé

Description

Historique et description :

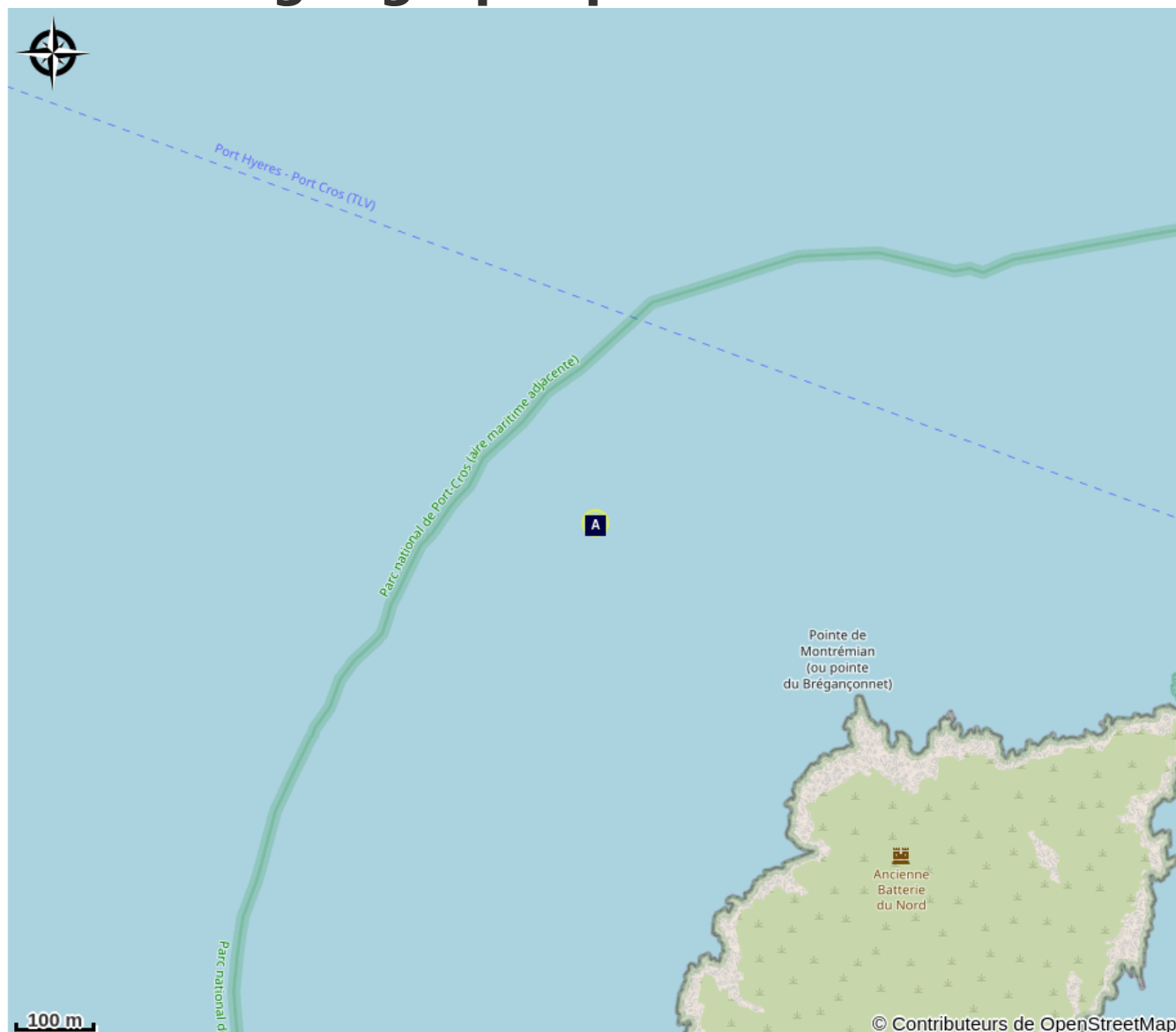
La Tantine, appelée aussi la barge aux congres, était un petit navire de servitude en bois, sans hélice ni moteur, de 15 à 20 mètres de long sur 6 mètres de large.

Son naufrage :

Elle a coulé lors d'un remorquage, vers 1960, dans des circonstances inconnues. Elle transportait des matériaux pour la construction de l'hôtel du Manoir à Port Cros. Elle repose posée à plat sur le sable et sur son côté bâbord on trouve beaucoup de restes de la cargaison, tel qu'une motopompe aux roues en métal et de nombreuses briques à une seule rangée de trous. La grue dépasse de 3 à 4 mètres au-dessus du sable. Elle était réputée pour sa très forte population de congres dans les années 1990, d'où son surnom. Les congres venaient facilement au contact des plongeurs. La surpêche a réduit cette population et il ne reste que 2-3 individus sur cette épave. Elle y a perdu beaucoup de son intérêt d'autant plus qu'elle est profonde.

[Découvrir sa fiche descriptive réalisée dans le cadre du projet NEPTUNE](#)

Situation géographique



Anémone encroûtante jaune (A)
Sépiole (C)
Congre (E)
Mostelle (G)
Mérrou brun (I)

Gorgone rouge (B)
Spirographe (D)
Rouget barbet de roche (F)
Anthias (H)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Vous êtes en coeurs de Parc, la plongée est soumise à autorisation et à réglementation !!!

La plongée sous marine en scaphandre autonome dans les eaux du parc national de Port-Cros n'est autorisée qu'aux plongeurs individuels ou aux établissements de plongée **porteurs d'une autorisation**.

Celle ci est délivrée à partir du [Carnet de Plongée en Ligne \(CaPeL\) du Parc national de Port-Cros](#).

La réglementation en bref

- Nombre de plongeurs limité à 40 simultanément sur site.
- Interdiction de nourrir les poissons, de toucher, prélever ou détruire toute espèce animale ou végétale, incluant les substrats.
- Port et usage du gilet stabilisateur obligatoire pour éviter les palmages impactant la faune et la flore.
- Plongée de nuit réglementée pour préserver la quiétude des lieux.
- Interdiction de mouillage dans un rayon de 100 mètres autour des sites équipés de dispositifs d'amarrage.
- Dispositifs d'amarrage interdits aux navires de plus de 15 mètres.
- Nombre de navires amarrés sur la même bouée limité à trois.
- Engagement à respecter et diffuser les bonnes pratiques auprès de la communauté des plongeurs.

Plongeurs, signalez vous en surface avec les pavillons réglementaires.

Les dispositifs d'amarrage installés sur site sont destinés en priorité aux navires supports de plongée (professionnels ou individuels).

Ne perturbez pas la faune et la flore sous-marine. Ne poursuivez pas les poissons et surtout ne les nourrissez pas et ne remontez rien à la surface ! Attention aux coups de palmes non maîtrisés, vérifiez votre flottabilité. Pensez aussi à vérifier que votre détendeur de secours est bien fixé à votre gilet stabilisateur, en aucun cas ne laissez traîner vos instruments, au risque qu'ils s'accrochent à la faune et à la flore.

Pour en savoir + sur la réglementation

Les épaves peuvent représenter un danger pour les plongeurs. Présence de lignes ou de filets de pêche, de parties métalliques coupantes et de structures fragiles pouvant se briser sans préavis. La pénétration à l'intérieur d'une épave requiert une compétence avancée nécessitant une formation et un équipement spécifique ainsi que le respect des règles de sécurité.

La loi protège les épaves et toutes traces humaines immergées. Il est interdit de remonter quoi que ce soit des fonds marins.

Sur votre chemin...



Anémone encroûtante jaune (A)

L'anémone encroûtante, par sa couleur jaune orangé éclatante, participe grandement à la beauté des paysages sous-marins.

L'anémone encroûtante jaune (*Parazoanthus axinellae*) est formée d'une colonie de polypes, -petits animaux en forme de sac- réunis par une même plaque basale encroûtante, qui est parfois fixée sur l'éponge *Axinella* d'où elle tire son nom scientifique. Chaque polype se caractérise par une double couronne de 24-36 tentacules lisses et fins qui entourent la bouche, une colonne rétractile et une base qui enrobe des grains de sable ou des particules calcaire. C'est un consommateur de plancton, ce qui explique sa présence dans des habitats toujours bien exposés au courant, le long des tombants rocheux peu éclairés, sous les arches ou à l'entrée de grottes.

Crédit photo : © Gilles ESPOSITO - PNPC



Gorgone rouge (B)

La gorgone rouge joue un grand rôle dans l'esthétique des paysages sous-marins méditerranéens, en constituant des "forêts" de grands individus sur les fonds coralligènes.

La gorgone rouge (*Paramuricea clavata*), dont certains rameaux peuvent parfois être jaunes, est une espèce endémique de la Méditerranée. Elle est constituée d'un squelette calcaire sur lequel viennent se fixer des polypes, petites bourses munies de tentacules qui lui permettent de se nourrir. Elle se distingue de la gorgone jaune par un coloris très vif, des rameaux plus touffus, car ses polypes sont plus gros, et une plus grande taille. Sa croissance est lente -1 à 3 cm par an- mais elle peut dépasser l'âge de 50 ans. Elle affectionne les tombants rocheux jusqu'à 100 m de profondeur où elle pousse perpendiculairement au courant pour filtrer l'eau et capturer le plancton... Malheureusement, une certaine fragilité de ses tissus la rend très sensible aux perturbations mécaniques, chimiques ou thermiques.

Crédit photo : © Claude LEFEBVRE



Sériole (C)

La sériole est la plus grande des carangues méditerranéennes : elle peut atteindre 2m de long !

La sériole (*Seriola dumerili*) a un corps fuselé aux flancs comprimés, très musclé, caractéristique des grands prédateurs à nage rapide. Sa tête courte se termine par une puissante mâchoire. Son dos est argenté, ses flancs sont clairs et légèrement nacrés, ses nageoires souvent jaunâtres. Les jeunes sont plus uniformément jaunes. Les sérioles en bancs parfois importants viennent chasser près des côtes de la fin de l'été à l'automne. Les juvéniles s'abritent sous l'ombrelle de grandes méduses ou d'objets flottants en dérive. Cette stratégie optimise leur garantie de survie et favorise le développement de l'espèce.

Crédit photo : © Déclic Bleu Méditerranée



Spirographe (D)

Le spirographe est le plus grand des vers tubicoles de la Méditerranée. Il vit dans un tube membraneux de couleur grise, couvert de vase ou d'incrustations, dans lequel il se retire à la moindre alerte. De couleurs variées, son panache spiralé est constitué de deux lobes branchiaux inégaux qui lui permettent de respirer et de se nourrir en accrochant les particules qui dérivent dans le courant. Solidement ancré dans le sédiment ou fixé sur un autre substrat, souvent solitaire, le spirographe affectionne particulièrement les fonds où l'eau circule bien; il peut foisonner sur les épaves.

Crédit photo : © Vincent BARDINAL



Congre (E)

Le congre, de forme serpentiforme, peut atteindre 3 m de long.

Le congre (*Conger conger*) vit dans les cavités ou failles rocheuses et épaves, il fréquente aussi les fonds meubles dégagés en profondeur. Sa peau est recouverte d'un épais mucus. De couleur uniforme grise à noirâtre, le ventre est plus clair, les nageoires dorsale et anale sont bordées de noir. Sa tête est légèrement aplatie, sa dentition est fine, pointue et très coupante. Ses opercules sont profilés et dilatables : ils laissent apparaître un petit orifice branchial. Il est actif pendant la nuit. La pleine lune est un facteur qui freine considérablement son activité. Dans des eaux de profondeur supérieure à 50 mètres, il a également des moments d'activité en cours de journée. Sa reproduction a lieu généralement après une longue migration vers le large et est accompagnée de profonds changements physiologiques qui lui donnent un aspect boudiné.

Crédit photo : © Claude LEFEBVRE



Rouget barbet de roche (F)

Le rouget est très appréciée des fins gourmets.

Le rouget de roche (*Mullus surmuletus*) affectionne les fonds sableux, vaseux ou détritiques, depuis la surface jusqu'à 100 m de profondeur. Il creuse un trou dans le sédiment grâce à ses barbillons à la recherche de nourriture : vers, mollusques, crustacés... Sa coloration, très changeante, varie du rouge foncé au rose pâle avec des nuances vert-jaunâtre. La mâchoire inférieure comporte deux barbillons orientables qui servent en même temps d'organes tactiles et gustatifs. Sa chair, très parfumée, est très appréciée depuis l'Antiquité. On rapporte que, chez les Romains, un beau poisson valait plus cher que l'homme qui l'avait pêché !...

Crédit photo : © Vincent BARDINAL



Mostelle (G)

La mostelle a un corps allongé et puissant, de coloration fauve à brun foncé, plus claire sur le ventre.

Sa nageoire dorsale est divisée en deux : la partie antérieure est courte et arrondie, tandis que la postérieure est longue et s'étend jusqu'au pédoncule caudal.

Sa mâchoire inférieure porte un barbillon dirigé vers l'avant, véritable organe sensoriel utilisé pour la détection des proies. Les deux nageoires pelviennes sont des filaments bifides que la mostelle maintient en contact avec le sol quand elle est immobile.

Active essentiellement la nuit pour se nourrir de crustacés et de petites poissons, elle se réfugie pendant la journée dans une anfractuosité rocheuse ou une grotte.

Crédit photo : © Claude LEFEBVRE



Anthias (H)

Comme la castagnole, le barbier commun est de petite taille et vit en bancs importants au-dessus du fond, d'où son autre nom de "castagnole rose".

Il s'en distingue aisément par sa couleur et sa silhouette. Son corps rose fluorescent est haut et comprimé. Sa tête, bariolée de jaune vif, de mauve et d'ocre, est courte et bombée. Ses nageoires sont bien développées, en particulier chez le mâle, et de teinte bleutée. Cette belle coloration classe le barbier parmi les joyeux des tombants rochers. Contrairement à sa cousine, il fuit les ambiances ensoleillées et préfère l'ombre, contre les falaises ou à plus grande profondeur.

Crédit photo : © Sandrine RUITTON



Mérou brun (I)

Espèce emblématique, le mérou fait le bonheur des plongeurs : très curieux, il n'hésite pas à sortir de son trou pour les regarder.

Le mérou (*Epinephelus marginatus*) a un corps trapu, une mâchoire légèrement prognathe et lippue, deux gros yeux mobiles qui lui donnent un regard expressif. De couleur brune, sa robe change de teinte et de dessins en fonction des individus, du comportement et de la couleur du fond. Ce poisson sédentaire et placide, peut vivre 40 à 50 ans et n'atteint sa maturité sexuelle qu'à partir de 5 ans. Vers 9-12 ans, il change de sexe : femelle à sa naissance, il devient mâle. Prédateur vorace, il se nourrit de poulpes, calmars, crustacés et divers poissons. Sa position de prédateur au sommet de la chaîne alimentaire lui donne un rôle de régulateur des espèces. Un équilibre s'établit progressivement entre les habitats, les proies disponibles et la densité des mérous. A ce titre, il est considéré comme un bon indicateur de la qualité du milieu.

Pêche interdite dans les eaux territoriales de Méditerranée occidentale (arrêté du 23 décembre 2013).

[Pour en savoir +](#)

Crédit photo : © Claude LEFEBVRE